

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1709

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un petit patron contre les grands

Le patron d'une entreprise de cosmétiques lance une initiative populaire «contre les rémunérations abusives» des dirigeants des compagnies suisses cotées en bourse. Elle devance la révision du droit des sociétés anonymes, au programme du Parlement en 2007, trop timide au goût de l'entrepreneur.

Depuis la faillite de Swissair, Thomas Minder, aux commandes de Trybol SA, mène campagne contre les patrons despotes de l'économie suisse, volontiers multinationale et mondialisée; Daniel Vasella (Novartis), Marcel Ospel (UBS), Peter Brabeck (Nestlé), Franz Humer (Roche), Walter Kielholz (Credit suisse) en tête. Son entreprise compte encore les pertes essuyées lors du crash de l'ancienne compagnie d'aviation. Chef d'une PME familiale, désormais centenaire, spécialisée en dentifrices, crèmes de rasage et autres shampoings, qui allie modestie et créativité, il déplore les revenus faramineux empochés par des managers surestimés, voire incompetents, formant une caste d'intouchables, souvent enrichis de parachutes dorés en cas de départ, forcé ou spontané, peu importe.

La veine populiste qui nourrit la lutte contre l'establishment financier et bancaire du pays se double d'une méfiance manifeste à l'égard du pouvoir politique. L'initiative entend court-circuiter le Parlement dont Thomas Minder redoute la lenteur et la

soumission aux lobbies qui risquent de tuer dans l'oeuf une réforme plutôt axée sur la transparence de l'information que sur le contrôle des conseils d'administration par les actionnaires. D'ailleurs, l'héritier de Trybol SA dénonce inlassablement l'indifférence bernoise face à l'usage abusif du label made in Switzerland, qui pourraient à la longue saborder les belles performances de l'industrie d'exportation.

L'homme des parfums attend ainsi la réaction d'*economiesuisse*, accusée d'ignorer le sort des petites et moyennes entreprises à l'avantage de quelques sociétés transnationales qui dictent leur loi du haut d'une puissance économique inégalable. Même si l'ancien Vorort, l'Union suisse du commerce et de l'industrie, défend les principes de la bonne gouvernance inscrits dans le *Swiss code of best practice*, élaboré en collaboration avec la bourse suisse. Le mode d'emploi de la gestion responsable affirme en effet clairement la primauté des actionnaires.

(md) Suite de l'article à la page 2

Sommaire

Le bâtiment construit de plus en plus avec moins d'ouvriers. UNIA réclame à juste titre des hausses salariales.
page 3

Malgré une amélioration sur le marché des places d'apprentissage il ne faut pas relâcher l'effort en faveur de la formation post-obligatoire.
page 4

Le travail intérimaire gagne en importance. Une enquête fait le point de la situation.
page 5

Le Conseil fédéral va élaborer un contre-projet à l'initiative «Marche blanche» qui combat la pédo-criminalité.
page 6

Prix

Le financement des assurances sociales passera par une augmentation de la TVA, qui se répercutera sur l'indice des prix. Cette modeste inflation peut être compensée par l'adaptation des salaires. Mais elle peut aussi être combattue simultanément par une ouverture à la concurrence des secteurs protégés et cartellisés.

Edito page 3